

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7289133101

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7289133101>

Cette annonce a été mise en ligne le **22 avril 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **39 - JURA**

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP établi à BONNEFONTAINE en date du 20 avril 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : LA FONCINETTE,

SIEGE SOCIAL : 6 rue de la croix Jacobée,
BONNEFONTAINE (39800)

OBJET : l'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion, l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous immeubles, terrains et bâtiments affectés à tous usages dont elle viendrait à être propriétaire ; l'acquisition de terrains à bâtir ou non, et la construction sur ces terrains d'un ou plusieurs bâtiments à usage industriel, commercial, artisanal ou d'habitation, ainsi que leur gestion ; l'aliénation des biens immobilisés susvisés au moyen de vente, d'échange, d'apport en société ou autrement ; l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ; et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1 000 euros

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au

nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : L'agrément pour toute cession d'actions par un associé au profit d'un tiers est donné par les associés.

PRESIDENTE : Madame Amandine CANAL, demeurant 6 RUE DE LA CROIX JACOBÉE, BONNEFONTAINE (39800),

DIRECTEUR GENETAL : Monsieur Sylvain CANAL, demeurant 6 RUE DE LA CROIX JACOBÉE, BONNEFONTAINE (39800),

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de LONS-LE-SAUNIER.

Pour avis, la présidente

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

